



observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers
schweizerische beobachtungsstelle für asyl- und ausländerrecht
osservatorio svizzero sul diritto d'asilo e degli stranieri

Comment les lois sur l'asile et sur les étrangers sont-elles mises en oeuvre?

INVITATION A UNE TABLE RONDE

Samedi 28 mars 2009, de 10h30 à 12h30

im AKI Katholische Universitätsgemeinde, Alpeneggstrasse 5, 3012 Bern

Le 24 septembre 2006, une majorité de citoyennes et de citoyens a approuvé le durcissement de la Loi sur l'asile ainsi qu'une nouvelle Loi sur les étrangers. Les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au début de 2008 avec de graves conséquences. Un nouveau durcissement de ces lois est en préparation.

L'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers organise une Table ronde le 28 mars avec des personnalités expertes de ces questions. Elle sera présidée par **François Gross**, ancien rédacteur en chef de La Liberté. Y participeront

- Hans Lunshof, du Haut-Commissariat pour les réfugiés (UNHCR)
- Yann Golay, de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Denise Graf, Amnesty International Section suisse
- Marc Spescha, Avocat
- Françoise Kopf, IGA SOS Racisme
- Barbara Schmid-Federer, Conseillère nationale

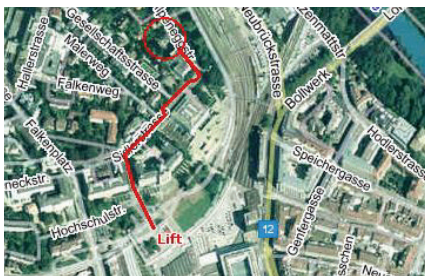
La traduction allemand-français sera assurée

A la suite de la Table ronde, un apéritif sera offert et à

14h30 l'Association pour l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers tiendra son **Assemblée générale** (pour ses membres).

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion !

Prière de vous annoncer auprès de info@beobachtungsstelle.ch



Itinéraire:

Du sous-sol de la Gare de Berne (après la voie 13) prendre l'ascenseur jusqu'à la Grosse Schanze (terrasse devant l'Université). Derrière l'Université prendre la Sidlerstrasse, puis l'Alpeneggstrasse. L'AKI se trouve au numéro 5 à gauche.